

## **AXE 1 : Préparation et entrée dans la vie Active**

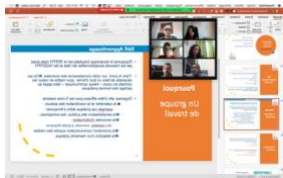
### **Action : Défi Apprentissage**

#### **Présents**

- **Emilie Rouinvy** : AGEFIPH
- **Nathan Driot** : DETCC
- **Marie-Laure Hannibal** : MDPH
- **Gislaine Lare** : RHF EPNAK
- **Laurence Dolor** : Pole emploi
- **Willy Rosamond** : Cap emploi
- **Myelle Costa** : emploi accompagné
- **Virginie Turbot** : Mission locale
- **Laura Segretier** : Education Nationale
- **Martine Ledieu** : Sud Concept – Coordination Prith

#### **Forme**

Digitale – Plateforme Zoom



#### **Supports**

- Diaporama (annexé au document)
- Flyers – présentation du dispositif (annexé au document)
- Calendrier de coordination (annexé au document)

#### **Date -Durée**

- 10 Février 2020
- 11H00 -12H30

## Contexte

1 ère Réunion du groupe de partenaires afin de suivre l'évolution du « défi apprentissage Handicap » sur notre territoire, challenge qui a été relevé lors du lancement de la SEEPH 2020, le 19 novembre à la Préfecture.

## Déroulement

La séance est cadencée par un diaporama. Les échanges se construisent à partir de propositions préparées par la coordination du PRITH

Ainsi,

1. Le groupe valide et s'assigne les objectifs suivants :
  - Poursuivre la dynamique partenariale autour de l'apprentissage et l'aboutissement de contrats signés
  - Poursuivre la promotion des aides exceptionnelles de l'état, de l'AGEFIPH et celle du FIPHFP.
  - Lever ensemble des points de blocage en s'appuyant sur des cas concrets qui seraient remontés au groupe
  - S'appuyer sur la résolution de ces cas pour construire le memento / guide à l'usage des employeurs et du public en situation de handicap concernés par l'apprentissage ou la professionnalisation en alternance.

Il est acté à ce niveau de construire un annuaire des acteurs engagés sur le suivi du défi , avec les coordonnées mails, téléphoniques mais aussi « qui fait quoi » rôle et moment d'intervention dans la procédure d'accompagnement.

La coordination du PRITH créera la trame de l'annuaire et l'enverra pour être renseignée aux différents partenaires  
Nathan Driot propose d'envoyer les décrets de prolongation des aides exceptionnelles

2. Un tour d'écran est réalisé pour comptabiliser les contrats mis en place fin 2020, début 2021
  - Willy Rosamond doit vérifier mais à sa connaissance aucun contrat d'apprentissage n'a été signé pour l'instant par leurs bénéficiaires. Courant Mars des actions spécifiques seront mises en place, dès l'arrivée de 2 nouveaux collaborateurs et la création d'un pôle dédié à l'apprentissage.  
Un portage spécifique est envisagé pour une cohorte d'une quinzaine de BOETH prêts à l'emploi, ce qui ne veut pas dire précise t'il qu'ils

soient prêts à accepter un contrat d'apprentissage. Un travail de sensibilisation doit être mis en place.

- L'Agefiph a fait des recherches et confirme qu'aucun contrat n'a été comptabilisé en 2020 et 2021 pour la Guyane. La délégation régionale a par ailleurs retenu ce thème à aborder lors d'une rencontre du « réseau référent handicap ». La date retenue est fin juin 2021. Ce qui correspond à la date butoir du défi. Cela permettra d'illustrer la réunion avec la présentation des bonnes pratiques et de passer le relais. La période sera propice avant la rentrée de septembre 2021.
- La mission locale par la voix de Virginie Turbot explique qu'aujourd'hui un groupe de 31 jeunes en situation de handicap est accompagné de façon rapprochée, dont 6 jeunes orientés par pôle emploi. Après un travail sur leur projet professionnel, le secteur d'activité, leurs motivations, des apprentis potentiels seront sûrement repérés.
- A sa connaissance 1 contrat d'apprentissage semble avoir abouti – le Serac a travaillé en tant que partenaire sur cet accompagnement jeune/employeur.
- Madame Segretier, confirme que des jeunes en situation de handicap sont vraiment intéressés aujourd'hui par un travail de terrain. Elle pense que stimulées par ce travail actuel en réseau dans le cadre du PRITH, il pourrait être envisagé de contacter les entreprises privées et publiques habituées à travailler avec l'Education nationale.
- Martine Ledieu présente le cas de la librairie lettres d'Amazonie. La cheffe d'entreprise l'a sollicitée pour lui dire qu'elle était au point mort actuellement bien qu'elle ait trouvé par le biais d'un job dating préparé par Pôle emploi un profil qui l'intéresse fortement. Il faut passer à l'étape : adéquation formation/projet pour la jeune femme sélectionnée. Cette dernière sera reçue rapidement par la BGE dans le cadre d'un dispositif Pass'âge .Un contact sera repris avec madame Dolor et monsieur Armange son conseiller.
- Madame Dolor explique les difficultés qu'elle a rencontrées pour contacter un centre de formation adéquat. La période décembre ne semblait pas facilitatrice. Elle mentionne qu'une deuxième personne a été sélectionnée sur un poste de magasinier toujours pour la librairie. Un appui spécifique a été demandé à AECD pour évaluer les compétences cognitives – elle déplore la longueur des retours
- Ghislaine Laré en profite pour expliquer les missions de la RHF et propose au groupe de lui envoyer les coordonnées des référents TH

des CFA qu'elle a collectées. *Chose faite immédiatement après la réunion. Le document sera joint au CR de séance.*

- Myelle Costat informe qu'actuellement, elle ne suit pas forcément de personnes présentant le profil « apprenti ». Elle confirme la possibilité de mettre à « disposition » son réseau entreprises.
- Martine Ledieu informe que Mr Bouteille a orienté vers la DGFIP, une PSH.  
Il se renseignera pour connaître la suite. Nathan Driot se rapprochera d'eux également.
- Emilie Rouinvy propose d'envoyer le tableau des opérateurs Prestations spécifiques. *Ce tableau reçu en fin de réunion sera joint Au CR de séance.*

A l'issue de ce tour de table il est décidé d'un commun accord que le groupe de travail s'appuiera sur des cas concrets de difficultés pour lever et analyser les points bloquants. Chaque difficulté rencontrée sera examinée et traitée. Le cas de la librairie sera déroulé jusqu'à aboutissement.

Martine Ledieu reprendra l'attache de Madame Dolor.

Emilie Rouinvy demande que lui soit envoyée par Pôle emploi la fiche de prescription vers la prestation spécifique afin d'analyser le point de blocage.

3. Le groupe dans son ensemble valide l'intérêt d'un flyers à destination des différentes cibles (employeurs, publics, prescripteurs)

Après présentation rapide d'une première mouture de flyers ,  
Il est acté que ce dernier sera envoyé rapidement aux  
membres présents

afin de collecter des amendements et propositions qui seront agrégés  
pour proposer une nouvelle mouture.

A ce stade il a été proposé de rappeler que l'apprentissage est accessible  
aux personnes handicapées quel que soit leur âge.

Le groupe n'a pas encore décidé qu'elle est la personne structure Ad  
Hoc pour l'aiguillage. Il sera demandé aux partenaires de se positionner.

Emilie Rouinvy se propose d'envoyer rapidement des propositions.

Le Flyers sera envoyé dès le 11/02 en amont du CR pour une réponse  
attendue pour le 18 février au plus tard

L'enjeu étant une diffusion rapide par mails, sur sites et réseaux sociaux.



Les membres approuvent la proposition de Nathan Driot d'organiser un événement CFA/PSH/ employeurs plutôt vers la mi-parcours afin de pouvoir booster avec des exemples positifs la dernière ligne droite. Est retenu à ce stade le mois d'Avril.

La page internet dédiée sur le site du PRITH avec un lien vers le formulaire pour poser des questions sur la thématique apprentissage est validé

4. Le tableau « Calendrier des réalisations » est présenté par Martine Ledieu, il capitalisera les engagements de chacun.

Il est acté qu'il sera envoyé pour renseignement régulier, renvoi à la coordination du Prith qui agrégera les différentes données.

Le groupe conclue le RDV de travail en se fixant l'objectif de se rencontrer chaque mois

Le prochain RDV sera le	<b>mercredi 10 mars à 11H00 .</b>
Les autres se planifient ainsi	<i>mercredi 7 avril à 11H00</i>
	<i>mercredi 12 mai à 11H00</i>
	<i>mercredi 09 juin à 11H00</i>